

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 36 rendant exécutoire les délibérations n° 357 et 358/6° L de Assemblée territoriale de la Côte Française des Somalis en date du 29 décembre 1966

n° 36

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
10 janvier 1967

Numéro JO
n° 3 du 01/03/1967

Date du numéro
1 mars 1967

TEXTE INTÉGRAL

Sont rendues exécutoires les délibérations suivantes de l'Assemblée Territoriale de la Côte Française des Somalis en date du 29 décembre 1966: — n° 357/6°L portant approbation du budget annexe du Port de commerce de Djibouti pour l'exercice 1967 : — n° 358/6L reportant en 1967 des crédits 'ouverts au budget annexe du Port de Diibouti au titre des exercices 1965 et 1966.